

## **Association Cités et Patrimoine de Franche-Comté - Adhésion de la Ville - Désignation de ses représentants**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** L'Association Cités et Patrimoine de Franche-Comté a pour objectif de créer un réseau de villes riches d'un patrimoine ancien dans la double perspective :

- de mettre en valeur ce patrimoine et de le faire découvrir, voire redécouvrir, à l'aide de différents moyens et notamment un plan de communication coordonné, l'organisation de manifestations festives en dehors de la période estivale, d'événements singuliers...

- de développer le concept de tourisme urbain d'agrément.

La Ville de Besançon est tout naturellement concernée par les objectifs de cette association ; aussi est-il proposé au Conseil Municipal de :

- donner un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Besançon à Cités et Patrimoine, tant précisé que les crédits destinés à payer la cotisation 94 (soit 0,05 F/habitant) sont inscrits au BP 94

- désigner M. FOUSSERET, Adjoint au Tourisme, M. RUEFF, Adjoint, Mme TETU, Conseillère Municipale et M. TABOURNOT, Conseiller Municipal, en qualité de représentants de la Ville de Besançon au sein de l'association, dont un membre pourra être délégué pour le Conseil d'Administration.

**M. BAS :** J'aurais simplement voulu que M. FOUSSERET puisse nous donner quelques explications sur cette association qui se crée : par qui est-elle pilotée, est-ce qu'elle regroupe plusieurs collectivités, qui va s'occuper du programme présenté, est-ce une collectivité locale ou un comité spécialement mis en place ?

**M. FOUSSERET :** C'est une association qui est présidée par M. JOLY, Président du Comité Régional du Tourisme. Elle va regrouper les trois villes d'art franc-comtoises : Dole, Montbéliard et Besançon, ainsi qu'un certain nombre d'autres villes qui ont des atouts patrimoniaux en vue de créer un réseau. Ensemble nous pourrions échanger, établir des documents, bâtir des actions communes pour qu'il y ait une synergie autour de cette villes d'art et d'histoire franc-comtoise. Le siège est au Comité Régional du Tourisme.

**M. LE MAIRE :** Il y a peut-être d'autres villes que Montbéliard et Besançon qui pourraient adhérer à cette association ; je pense à Arbois qui est une très belle ville et à d'autres.

**M. FOUSSERET :** Il y a un certain nombre de critères qui sont retenus. Il y aura donc les villes de Dole, Lons-le-Saunier, Salins, Luxeuil, Gray et Belfort qui répondent aux critères prévus pour pouvoir entrer dans cette association. Il y aura une dizaine de villes. C'est l'équivalent des petites cités comtoises de caractère pour les villes plus importantes.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Tourisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.